

MAI-JUIN 1951

Ar Soner

*la revue du folkloze vivant
de Bzetaque*

Dans ce numéro vous lirez :

Modes et costumes bretons

par Jos Le DOARÉ

L'Université Bretonne

par le Professeur Ch. POLLÈS

Le Camp Interceltique de Borth 1951

par Donald MOORE

Ce qu'est le métier de luthier breton

par Dorig LE VOYER

et les rubriques habituelles



(Photo Jos Le Doaré)

Le numéro 60 francs

MODES ET COSTUMES BRETONS

par JOS LE DOARÉ

Le questionnaire proposé dans Ar Soner n° 19 par Pierre Kereval pour l'étude du costume breton est des plus simples et des plus judicieux. Nous serions heureux de savoir combien de Cercles Celtiques se seront donnés la peine d'y répondre?

Bien des questions importantes relatives au costume sont encore à aborder. Notamment celle de l'évolution. Cette évolution qui, en certains cas, intelligemment guidée, eût permis au costume traditionnel de survivre.

Pourquoi les femmes du Porzay à Ste Anne la Palud, lors du grand pardon, portent encore de nos jours, non sans fierté et noblesse, le costume de bordelais, alors que le pardon de Rumengol voit depuis deux ou trois ans l'abandon total du costume local? Ce pardon, jadis célèbre, n'a plus aujourd'hui qu'une quelconque procession sans caractère, digne tout au plus d'une petite ville de banlieue parisienne.

Le costume de ce pays de Rumengol, Le Faou, Chateaulin était-il moins seyant que celui du pays Glazik?

Le renouveau des Cercles Celtiques a prouvé, là comme ailleurs, au grand étonnement de certains, que le costume breton ne manquait pas de grâce. Il nous est arrivé couramment d'entendre dire de telle ou telle jeune fille:

"Elle est bien plus jolie dans son costume breton (qu'elle n'avait jamais porté auparavant!)", qu'en toilette de ville...."

Les jeunes filles du pays de Chateaulin, Playben, St Thoais, Châteauneuf, ect..., se sont crues ridicules, il y a quelques années, en costume du pays. Elles ont voulu se mettre à la mode - la mode! - de la ville, (cette mode fut-elle franchement grotesque comme ce fut le cas vers 1925!) et ont rapidement abandonné le costume caractéristique de leur région.

Il est deux aspects du problème de la maintenance de ces costumes que je voudrais aborder ici:

- 1° - Le prix des costumes bretons.
- 2° - Leur simplification.

A QUEL PRIX REVIENT AUJOURD'HUI UN COSTUME BRETON?

Combien de présidents de Cercles sont préoccupés par cette épineuse question. Leur budget ne suffit pas à le résoudre. C'est un véritable cauchemar!

Le costume breton, pour une jeune fille, doit être aujourd'hui de l'ordre minimum de 20 à 25.000 Fsi l'on veut qu'il soit tout au moins correct. Mais à quel prix revient donc un beau costume bigouden avec ses riches broderies? C'est un luxe que peu de jeunes filles peuvent aujourd'hui se payer.

(2)

La deuxième question n'est pas moins intéressante pour les jeunes filles de nos cardes : EST-IL POSSIBLE TOUT EN GARDANT LE CARACTERE TRADITIONNEL ET L'ORIGINALITE D'UN COSTUME LOCAL, DE LE SIMPLIFIER SUFFISAMMENT POUR QU'IL NE DEMANDE PAS DES HEURES ENTIERES D'HABILLEMENT ?

S'il faut une trentaine d'épingles pour faire tenir correctement le costume de la région de Châteaulin, il est encore indispensable de les placer correctement, sous peine d'être ridicule. Cela ne se fait pas en cinq minutes évidemment...

Voyez ces jeunes filles se rendant à la Baule pour une fête folklorique ou tout simplement à Concarné ou Fouesnant par une chaude journée d'été. Si l'envie les prend de se baigner à la plage comme tout le monde, pendant les heures de repos, où vont-elles déceintement se déshabiller ? Combien de temps leur faudra-t-il pour enlever leur costume et surtout pour le remettre correctement ?

Ne serait-il pas possible de simplifier ces costumes pour qu'ils deviennent d'un usage plus commode ? Encore faudrait-il en garder le caractère et ne pas les transformer en costume de music-hall, car le remède serait pire que le mal !

Voilà au sujet du costume breton deux problèmes particulièrement délicats à résoudre et d'une actualité évidente.

Depuis de longs mois la maison LE MINOR de Pont-L'Abbé se préoccupe d'en trouver la solution. De nombreuses démarches près des grandes industries de tissage, de broderie et de confection des tissus imprimés vont sans doute lui permettre de trouver, sous peu, des possibilités de résoudre cet intéressant problème.

Le succès obtenu déjà par les petits bonnets bretons de cette maison permet tout les espoirs. Grâce, en effet, à de patientes recherches ce petit bonnet gracieux et seyant, de couleurs vives ou brodé de fils d'or, blanc ou noir s'est déjà imposé non seulement à Paris et à l'étranger, mais le peuple lui-même dans le pays bigouden (en attendant l'imitation d'autres régions) a repris pour les jeunes enfants la mode du petit bonnet breton. C'est devenu ainsi un élément authentiquement folklorique.

Il n'est plus besoin de prouver combien un bonnet de ce genre donne aussi de grâce et de "chic" à une jeune mariée en toilette de ville.

Un jour très prochain, les premières communiantes en Bretagne adopteront un bonnet identique, autrement seyant que toutes les fantaisies de coiffes en tulle plus ou moins compliquées qui leur sont imposées aujourd'hui par les modes de Paris ou d'ailleurs. Ce sera certainement faire preuve de bon goût et de distinction !

(3)

Et puisque nous y sommes, dénonçons en le regrettant le manque de goût de certaines jeunes filles que l'on voit aussi bien dans les parcs bretons que dans les fêtes folkloriques en Bretagne, armées, - si l'on peut dire - d'un grand sac à main en cuir (faux crocodile ou non!) aux formes lourdes et plus ou moins esthétiques. (Le règne encore la dictature de la "mode" !)

Cet accessoire ditonne singulièrement avec le costume breton qu'elles portent en la circonstance.

On a réagi avec raison contre le laisser-aller de la chaussure dans les fêtes folkloriques. Il faudrait comprendre que l'harmonie doit régner encore dans toutes les parties du costume et aussi dans les accessoires indispensables comme le sac à main.

Quand un artisan ou un industriel ingénieux nous proposerait-il un sac à main dont les formes aussi bien que les éléments décoratifs s'adapteront aux exigences du costume breton ? Nul doute qu'une réussite de ce genre ne soit très appréciée des touristes eux-mêmes, comme souvenir de Bretagne.

N.D.L.R. - Nous tenons à souligner l'intérêt du problème évoqué par notre ami Jos. Nous n'ignorons pas l'effort considérable fourni par la maison LE MINOR de Pont-L'Abbé depuis plus de dix ans, pour rénover le costume breton tout en gardant les caractères traditionnels et en respectant scrupuleusement les motifs décoratifs de la tradition populaire. Cet effort mérite d'être loué et encouragé. Il est en tout point semblable à celui qu'entreprend Jeanne Malivel, pour la rénovation du mobilier breton, vers 1925. Ceci est trop rare - car exigeant un travail considérable de recherches et d'études souvent coûteuses - pour ne pas y attacher une extrême attention.

Il serait à souhaiter que d'autres maisons entreprennent un travail identique de recherche et ne se contentent pas comme cela est quelquefois à craindre de copier les modèles sortis - ce qui est au moins indélégitime et contraire au droit de la propriété commerciale -, mais fassent aussi des créations personnelles.

(SUITE DE LA PAGE 8.)

- (2) Professeur Ch. Y. Pollès - l'Université Bretonne ou Académie de Nantes 1950. E.S.F.E. 23, rue du Commerce 4101 PARIS VI. Prix 200 F Toutes librairies ou chez l'auteur 4 bis rue Guvier Nantes.
- (3) B.A. Poquet du Haut Jussé - Histoire Ancienne de notre Université. in Annales de Bretagne (Tome IV-1948).

(4)

DES DENOMINATIONS EN BRETAGNE

Alors que des villes comme Quimper tiennent pour leurs rues à des noms évocateurs de poésie : Stang-ar-o'hoat, Garenn dro, Pen-ar-Stair, des patelins "bennag" genre Toul-Tousseg ou Kersacut, pour n'en désigner aucun - inaugurent des rues, pardon !, des ...Avenues Maréchal Armagache, ou Président Nipeurient, c'est de la grossière rigolade qui fait hausser les épaules au touriste de passage, surtout quand cette rue, pardon, cette dite et surnommée avenue, constellée de laques ou "poulets" d'eau (pour parler concarnoïse) plus que de pavés, se transforme, par sa glaise, les jours de pluie en "skating-road" gratuit et imprévu plutôt qu'en chemin cyclable.

"O henchou priel bennag !" - Comme vous rendez gloire inégalable à tous ces illustrissimes du moment, pour qui dans quelques lustres, l'histoire, cette doyenne à la mémoire millénaire n'aura conservé que l'oubli. Beaux fruits, maigrichons d'esprits étroits que ces baptisés en standard (modèle déposé) qui veulent immortaliser de frères gloires d'un jour qui jamais n'eurent de relations, si ce ne sont celles du météorite ou du moins de l'exagération révoltante avec les villages qui les ensemencent (cft. tous ces romanciers-pères de "Bécassine" ou autres raphitiques progénitures insultantes pour notre Bretagne).

Les noms de nos rues se doivent de retracer le passé historique de la cité. Ne nous faisons pas les joyeux orphelins de notre passé. Ne rougissons pas de rendre hommage à nos grandeurs locales, elles ne sont pas les moindres parce que bretonnes; ce sont bien souvent, tout simplement, des renommées mondiales: St. Yves, Renan, Châteaubriand, Renard'h, Laënnec. Voilà semble-t-il des noms à porter au moins par des rues de nos modestes villes, quand des avenues de Marseille et de Elidah Monorent respectivement Médélec et Armand Le Goff.

Pour les fermes, cela fait plus civilisé, n'est ce pas, d'appeler un ensemble de crèches au tapis "Koc'h sacut" garantissant "Métairie Neuve", sous prétexte qu'on les a coiffées de quelque chose qui n'est pas du pays: tuiles rouge éclatant ou tête ornée internationale qu'un petit vent du large, en se jouant des esprits de "progrès" éparpillera aux quatre coins des champs.

Il y a bien plus de bon sens et souvent même d'esprit pétillant en tous ces "Ker..." et "ti...", alors pourquoi changer cette riche poésie en du vulgaire insipide, comme cela ne se fait que trop surtout dans l'est vannetais et même ça et là en Cornouaille ?

En lèchant les boutiques que ne voit-on ? Les hôtels et restaurants nous offrant particulièrement une universelle banalité à nulle autre semblable: "Hôtel des Voyageurs", "de la Gare", "du Commerce", "de la Poste", "du Centre"... Pourquoi pas: "Ti-Chupen-gwenn" (Concarneau) "Penn-an-Truk" (Ile-Tudy), "Kerreg-hir" (Guilvinec).

Je sais qu'il existe quelques hôtels ou restaurants qui ont accomplis des réussites dignes de servir d'exemples: salles à manger au riche mobilier breton ancien ou moderne où les fins palais peuvent jouir de la dégustation de spécialités locales; (il y aurait sur ce dernier point, sujet à un copieux article. Pourquoi n'éditerait-on pas un guide de

(suite page 22)

L'UNIVERSITÉ bretonne

[par Ch. POLLES]

Il exista jadis une institution bretonne méconnue actuellement de ceux-la même qui s'intéressent à l'histoire de Bretagne : l'Université Bretonne ou Académie de Nantes. J'ai eu l'honneur de pouvoir réunir des documents prouvant l'importance cette université si combattue par les rois de France dès qu'ils purent pénétrer les affaires de Bretagne et qui contribua à faire considérer, dans le monde entier, pendant des décades, la Bretagne comme une grande nation.

Il semble, d'autant plus intéressant de rappeler la magnifique page d'histoire gravie par notre Université qu'à l'heure actuelle, après avoir volontairement passé sous silence cette université *ANNAI* pendant des siècles certains s'évertuent à prouver que l'organisme appelé "Université de Rennes" est la continuation de notre Université.

---:---:---:---

Au moyen âge, les nations dignes de ce nom désiraient avoir un ou plusieurs centres d'enseignement supérieur leur appartenant afin de ne pas être tributaires, pour la formation intellectuelle de leurs élites, de nations voisines souvent ennemies.

Les Jeunes Bretons, tel Yves Hélyor de Kermartin (1253-1303) de Tréguier (1) devaient aller faire leurs études loin de leur patrie, à l'Université de Paris- l'une des plus brillantes de cette partie du monde- ou en Italie et ils en revenaient moins bretons malgré le soin jaloux avec lesquels se créaient dans les villes Universitaires des nations (nation de Bretagne par exemple) pour grouper les étudiants d'un pays, et des collèges (collège de Tréguier par exemple) pour réunir les étudiants d'une région ou d'une ville.

A la fin du 14^{ème} siècle, l'insécurité des routes menant à Paris et de la ville elle-même, causée par la guerre, le grand nombre de jeunes Bretons qui s'expatrièrent, amenèrent nos Ducs à se soucier de la fondation d'une Université Nationale. Il leur fallut plus d'un demi-siècle d'efforts pour obtenir cette institution qui raffermirait encore la puissance de la Bretagne.

Tous les corps enseignants relevant de l'autorité du Saint Siège, c'est au Pape Jean XXIII que le Duc Jean V

(6)
demanda, dès 1414, de l'aider à créer une Université.. Celle-ci ne vit le jour qu'en 1460 sous François II.

De retard est dû à de multiples raisons: d'une part l'impossibilité de faire lever l'aide financière accordée par le pape Jean XXIII, qui fut déposé peu après d'autre part l'interdiction maintenue par les papes Martin V et Nicolas V de fonder une faculté étant donné la position de la Bretagne dans le grand schisme d'Occident.

La constance de nos Ducs qui mettaient leur point d'honneur à ne pas vouloir fonder une Université Nationale moins honorable que celle de Paris ou de Rome, fut récompensée par la bulle du Pape Pie II le 4 avril 1460. Cette bulle est conservée dans son intégrité avec les bulles des papes dont nous avons parlé aux archives départementales de la Loire -inférieure.

Nous n'en extrayons que le paragraphe suivant: " Nous sommes amenés à désirer ardemment que "le Duché de Bretagne jouisse des bienfaits de la science, en sorte qu'il produise des hommes distingués " par la maturité de leur sagesse, ornés de toutes " les vertus et habiles dans les connaissances exactes des diverses facultés, nous voulons qu'il y ait là " une fontaine jaillissante à laquelle les fidèles " chrétiens accourant de partout puissent se désaltérer et s'initier à la science des lettres. Pour ces " considérations, pour la louange du Saint Nom de Dieu " et la propagation de la foi orthodoxe, pour le bien " et l'utilité de l'Etat Breton, par l'autorité apostolique nous statuons et ordonnons que désormais dans " la ville de Nantes il y ait à perpétuité dans les temps " futurs, un collège général et une Université, tant de " théologie, que de droit canon, droit civil et Médecine ou de toute autre faculté licite dans lesquelles, comme à Paris, à Boulogne, à Avignon, à Sienna, à Angers, " se livrant aux études générales, les ecclésiastiques et " quiconque, laïques, maîtres et docteurs enseigneront " et ceux qui voudront étudier, de quelques pays qu'ils " soient, pourront étudier et profiter et recevoir, après " les avoir mérités, le baccalauréat, la licence, le doctorat, le magistère, et tout autre grade qu'ils pourront acquérir et posséder."

Nantes fut choisie par le duc, et acceptée par le pape, pour le siège de cette Université - parce que Nantes était la ville de beaucoup la plus importante et la plus peuplée de Bretagne - que son château était la résidence favorite des ducs - que la proximité de la mer, la Loire " navigable sur plus de 200 milles depuis la frontière du Royaume de France jusqu'à la mer " était le gage d'une activité et d'une richesse durables.

-:-:-:-

(4)

Je ne ferai pas l'histoire de cette Université et de ses facultés que j'ai citées en d'autres circonstances (2) mais après avoir dit la naissance de notre Université j'en expliquerai la disparition.

Dès 1569 Henri IV voulut abattre ce centre de résistance bretonne et après avoir transféré, de Nantes, ville bretonne attachée à Marceau, à Rennes, ville ralliée à la France, l'Hotel des Monnaies et la Chambre des Comptes, il ordonna le transfert à Rennes de l'Université.

Mis en échec par la volonté des Nantais et des autres Bretons décidés à ne lâcher leur Université, Henri IV en confirma les privilèges pour Nantes en 1569.

La lutte du pouvoir central contre l'Université continua, sourde d'abord puis ouverte et en 1755 Louis XV signa le transfert à Rennes des Facultés de Droit.

La réaction fut énergique mais vaine. Elle est résumée dans un magnifique mémoire par l'Université de Nantes, signé par Barthelot recteur de l'Université et de Plumargat son procureur général, dont tout Breton devrait connaître au moins le passage suivant:

" C'est pour la ville de Nantes seulement et non pour " aucune autre ville de province de Bretagne que l'Université a été érigée par le concours de 2 puissances.

" Si cette Université ou quelqu'une de ses facultés étaient transférées dans un autre lieu, on s'écarterait de l'intention et de la volonté des papes et des Ducs qui en sont les instituteurs et de tous les Rois qui ont successivement approuvé et confirmé cette institution à laquelle jusqu'à présent on n'a porté aucune atteinte.

" Le seul démembrement de l'Université l'insanterait puisqu'ayant été érigée pour être composée de 5 facultés se trouvant séparées, ni celles qui seraient transférées, ni celles qui resteraient dans le lieu de l'établissement ne pourraient valablement et juridiquement former l'Université et la représenter."

Après les rois la Révolution française porta le coup de grâce à l'Université Bretonne en 1793.

-:-:-:-

Contrairement à ce qu'écrit le Professeur B.A. Focquet de Saint-Jacques (3) le 18^e siècle vit la disparition complète de cette institution bretonne. La construction du Palais de l'Université à Rennes en 1852 n'a nullement " consacré la renaissance de l'Université Bretonne ". Créée à Nantes par les papes et nos ducs, l'Université bretonne a vécu avec la Bretagne.

Se poser la question de savoir pourquoi l'organisme de remplacement créé à Rennes sous le nom de l'Université ou Académie de Rennes n'a été dans une ville de 100.000 habitants que son manque de vitalité ne destinait pas à ce

(8)
rôle) alors qu'elle serait si bien placée là où vécut
durant trois siècles l'Université Bretonne, dans la
8ème ville de France par la population, c'est résoudre
le problème qui fut purement politique.

Nantes est la seule ville de France (avec Nice
dont le cas est très spécial) de plus de 200.000
habitants qui ne possède pas d'Université ... elle
ne possède même aucune faculté.

L'Ouest ne possède - malgré les mots ronflants -
pas d'Université complète puisqu'au nord d'une ligne
Bordeaux-Lille il n'y a ni faculté de Médecine ni
Faculté de Pharmacie: Rennes possède quelque chose
de très incomplet qu'aucun mot français ne désigne
que les Américains appellent un "collège". Ce "col-
lège de Rennes" est formé des facultés de droits,
des Lettres, des sciences. Il est d'origine moder-
ne... Il n'a aucune relation avec les facultés de
droit civil, de droit canon, des arts, de théolo-
gie, de Médecine de l'Université Bretonne ou Aca-
démie de Nantes.

Nantes "l'oeil de Bretagne" sous nos ducs, de
Nantes, la métropole incontestée de l'Ouest du 20
siècle, Nantes Université déchue sans avoir démi-
rité, n'a pas le droit de pleurer son passé Uni-
versitaire: il fut tout de fidélité ou génie et
à la nation de Bretagne, il fut digne de la grande
tradition des Universités.

Mais Nantes, frustrée de son université
pour son loyalisme breton, la Bretagne privée d'une
Université complète par son attachement à la
France, ont le droit de dire à ceux qui ont fait
disparaître ce centre de culture témoin d'une vieil-
le civilisation, que ce geste est indigne d'une
grande nation et appelle réparation.

Ch. Y. POLLES.
Professeur à l'Ecole de
Médecine et de Pharmacie de
NANTES.

(1) Saint Yves est d'après l'article 37 des statuts
de l'Université Bretonne (1461) le patron de l'U-
niversité et chaque 19 mai réunit depuis quelques
années à Tréguier lors du grand pardon de Saint-Yves
les universitaires (professeurs en toge - étudiants
en faluches) de toute la Bretagne.
(NDDR). Cette tradition a été reprise par les étu-
diants bretons de Nantes et ceci grâce à l'impulsion
du Professeur Polles originaire de Tréguier. (voir suite)

C'hwech bro, un ene

(9)

Le congrès interceltique de Quimper 1951

Nos lecteurs liront par ailleurs la lettre circulaire de
M. MOCAER président de "Kevredigezh an darempredoù strekeltiek"
Nous ne développeront pas ici ce qui est le panceltisme et nous
ne ferons l'historique de ses travaux depuis le premier con-
grès interceltique de St-BRIEUC en 1887. Il faudrait des volu-
mes. Rien que pour le congrès de QUIMPER en 1924, il n'a pas
fallu moins de 300 pages pour en donner le compte rendu.
Ce que nous voudrions c'est essayer d'attirer un peu
l'attention des lecteurs de "Ar Soner" sur cet appel qui leur
est lancé et qui risque non pas de passer inaperçu mais de
rester sans écho parce que ceux qui l'auront lu n'en auront pas
compris toute l'importance.

S'il est un fait bien connu dans le milieu "sonneur"
c'est bien celui de l'existence de nos frères (ou cousins) d'outre-
manche. Nul n'ignore les Ecossais, Irlandais ou Gallois, même
les Corniques (certains ignorent cependant ce petit pays qu'est
l'Ile de Man et est un de ces six pays qui ne forment qu'une
âme "C'hwech bro, un ene". Chacun sait nos origines raciales
communes et le fait de l'émigration bretonne au V^e et VI^e
siècle n'est un mystère pour personne. Chacun a pu se laisser
impressionner par les Ecossais et Irlandais qui ont parcouru
la BRETAGNE. Chacun a une idée du chant choral au pays de
GALLES, de la Cornouaille bretonne dont il a ouï-parler
par nos marins-pêcheurs familiers du tribunal de PENZANCE.

Mais ce qui est encore très ignoré ce sont les ressem-
blances nombreuses qui nous rapprochent et ce sera là un des
résultats importants de ce congrès: montrer que cornouaillais
et gallois en particulier, mais aussi Irlandais, Ecossais et manxois
sont des peuples très proches de nous par leur culture.
Ainsi peut être se développer ce goût des échanges entre
peuples celtiques, goût déjà bien enraciné chez les jeunes et dont
le comité Quimper-Falke (malheureusement a-culturel) est
déjà une ébauche.

Le congrès prend tout son sens dans le but essentiel qu'il
se donne "le problème de la langue bretonne. Bien connu de
certains, ce problème ne l'est pas encore suffisamment et
nous comptons sur ce congrès pour contribuer à l'éclairer
davantage. Mais ce qui est ignoré de tous (ou presque tous,
c'est l'identité relative des problèmes linguistiques que nous
avons à résoudre avec ceux de l'Irlande et surtout ceux du
pays de Galles.

(10)

Nos frères d'Outre Manche nous viendront donc avec leurs expériences. Nous mettrons en commun nos travaux et nous aboutirons à ce sujet: "La langue bretonne, ce qui s'est fait et se fait pour elle. CE qui s'est fait dans les autres pays celtiques et les leçons que nous pouvons en tirer."

Voilà un thème dont pas un lecteur d'Ar Soner ne peut se désintéresser. A plus forte raison un cercle se doit-il de contribuer à la réussite de ce congrès et nous espérons que très rares seront ceux qui ne nous entendraient pas. Pour un problème crucial comme celui de notre langue, chacun se doit de payer son écot, cela dût-il être un sacrifice.

Y.P.

Le camp interceltique de Borth (Wales)

Nous voyons depuis plusieurs années les diverses organisations culturelles des pays celtiques renouveler leurs efforts afin de faire mieux connaître par chaque pays les traditions des autres.

Dans ce but, des Camps interceltiques tels ceux de B.A.S. sont organisés. Le dernier en date qui s'est tenu en Galles, était convoqué par l'Urdd Gobaith Cymru (Mouvement de Jeunesse Galloise) dans son hôtel spacieux - "Pantydwen" - au village de Borth dans le pays de Ceredigion. L'Urdd est vraiment heureux de posséder, grâce à un bienfaiteur gallois, une telle maison. Située au bord de la mer, elle donne sur la plage écumeuse ouverte à la Mer d'Irlande; au nord, le grand arc majestueux de la baie de Cardigan avec ses pointes rocheuses; en arrière de la côte, s'élèvent les hautes montagnes cambriens, leurs sommets couronnés cette fois de neige. Au sud, pas loin de Borth, sur la côte se trouve la ville d'Aberyswyth, centre intellectuel renommé.

Ici, à Pantydwen au mois de mars se sont assemblées sous la présidence de Syr Ifan ab Owen Edwards (fondateur de l'Urdd G.C.) plus de soixante personnes des six pays celtiques. Pendant le camp, qui a duré huit jours, plusieurs séances ont été consacrées aux conférences et aux discussions sur la situation actuelle ~~aux différents~~ dans chaque pays mais on n'a pas manqué l'occasion de danser, de causer, et surtout de chanter - de chanter même pendant les repas, coutume qui a surpris nos visiteurs bretons.

Les sept Bretons qui ont assisté ont reçu un accueil vif et chaleureux; parmi eux citons: Mme de Ballaig (Guingamp), Mr Pierre Bernard (Université de Rennes), Melle Mone Dubs et Janik Charvat (Rennes). Tout le monde avait

(11)

envie d'écouter les nouvelles de Bretagne; pendant la séance bretonne M. Donald Moore a donné une conférence sur le paysage et l'histoire de la Bretagne (illustrée de vues), et les Bretons eux-mêmes ont parlé de l'état actuel des mouvements culturels et linguistiques. On a écouté avec plaisir dans les "Nosweithiau llawen" des chansons bretonnes comme "Me zo gannet".

Deux des représentants irlandais sont connus de nos amis de B.A.S. : M. Oscar Mac Uillis et Melle. Eileen Ní Chatháilríabháigh. Tous les deux ont participé aux Grandes Fêtes de Cornouaille à Quimper l'année dernière. Melle. Eileen a donné à Pantydwen une conférence sur "La Poésie et ses Possibilités". M. Oscar a contribué beaucoup au programme, comme conférencier, violoniste et danseur.

Conférence en même temps surprenante et intéressante a été celle d'un officier anglais de l'armée britannique - Le Brigadier Skeife. Sous le titre "Mon pays adopté" il a décrit ses expériences en Galles comme commandant des éléments gallois. Il fut tellement conquis par les traditions et les gens du pays qu'il a appris la langue, et il joue maintenant un rôle important dans beaucoup de mouvements culturels de Galles, et surtout dans l'Urdd G.C.

On n'entend pas le son des bagpipes, mais cela n'empêche pas les écossais et les irlandais de donner des représentations de leurs danses folkloriques. Des jeunes filles manchoises aussi exécutent des danses de leur petit pays; les celtiques Pantydwen, comme le public de Quimper, ont applaudi à tout rompre l'amusante "danse des amants".

Quant au pays de Galles, des conférenciers bien connus qui avaient été invités, ont présenté leurs études : une sur "l'avenir dans la campagne", une autre sur "la radiodiffusion et la langue celtiques", et Syr Ifan lui-même sur "Les problèmes des Mouvements de Jeunesse".

Les campeurs garderont le souvenir impressionnant des vents orageux de cette côte et des tempêtes de la mer, et notamment une excursion dans les montagnes à Gwyn Eilan - Vallée des grands réservoirs - pendant un orage de grêle et de neige.

Il faut souligner l'esprit de camaraderie et de sympathie qui anima toutes les activités - la qualité de "sgostwydd" comme on dit en gallois. Nous sommes en particulier reconnaissants à Mlle. Gwennant Davies, secrétaire internationale de l'Urdd, de son travail, et aussi à Mr. "Tom", compère de tant de réunions. C'est la 3ème fois

(Suite page 22)

GERIOU KROAZ (mots croisés)

KUBERN NIVERENN DAOU-WARN-UGENT
(Problème numéro 22)

A-HED (horizontalement) :--

- I. Eblouir.-II. Conseillait;
commun, annexe (d'une maison).
-III. Bossenrenflement; joliss,
beau.-IV. Long (lettres mélangées);
orage (orthog. 1940).- V. Orcaes
(en anglais); goudrennaib (phoné.).
VI. Chêne (en anglais).- VII.
Chanteriez des Noël.- VIII.
Reflux (après HE ou VA retourné);
benjamin (après DA).- IX. En-
sevelir, bander une blessure
(orth. 1940); grattait (des lé-
gumes).- X. Répartition.

A-SERZH (Verticalement) :--

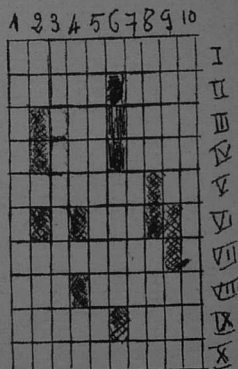
1. Mangonneau, baliste, pompe.-
2. Article défini; goëland
(orth. 1940).- 3. (on) enlevait
la chassie (des yeux).- 4. Pelle
en bois pour mettre la pâte au
four; négation.- 5. Etendait
trop (trop phonét.); sôbur.- 6. Périhélie.- 6.- Trait (après A).-
7. Feindérait.- 8. 9. Ferme; oiseau retourné.- 10. Arithmétique.

DISKOULM AN NIVERENN UNAN-WARN-UGENT.- (Solution du numéro 21.)

- A-hed.-Eliklokat.- 2. Assaquer.- 3. Stouk; Bon.- 4. Ruedenn.-
5. Boes; an.- 6. Kogn; Er; De.- 7. Enor; Zab.- 8. Dol; geriou.-
9. Oulm; Zemid.- 10. Ul; Abik.

A-SERZH :-- I. Kadou.- II. Les; Bo; Oul.-III. Istrogell.- IV. Kegu-
Ma.- V. Fouas; Og.- VI. Lukd; Erezi.- ~~Erezi~~ VII. Oe; Ear; Rak.-
VIII. Krenn; Zim.- IX. On; Dacin.- X. Tan; Ebud.

R. PRAUD.



des binious... des bombardes...

Je vous ai déjà entretenu dans Ar Soner de Juillet 1950, de mes difficultés à obtenir des bois coloniaux pour assurer à ma fabrication une production régulière.

Ces précisions auraient dû suffire à prouver que les retards apportés dans les livraisons étaient indépendants de ma volonté. Je tiens aujourd'hui encore, les lettres de réclamations pleuvent chaque jour, à vous faire part des inconvénients multiples que je rencontre. Mon métier est unique en France, et de ce fait ne me permet pas de trouver dans le commerce tant les matières premières que l'outillage nécessaires à la fabrication en série de bombardes et binious. La qualité et les dimensions, l'essence même des bois que j'utilise, sont très particulières. Le peu de bois qu'il n'est pas d'importance quel que soit le peu, la couture ne peut être confiée à n'importe quel bûcheron, car l'aiguille ne doit percer que là où doit rester le fil poissé. Les clés de bombardes sont spéciales et ne s'adaptent à aucun autre instrument, il faut donc les fabriquer spécialement, d'où un prix de revient élevé pour une commande réduite, car je ne puis me permettre de passer un ordre de plus de 200 clés; les garnitures elles aussi sont faites spécialement pour nos instruments. Mon outillage, mes perçes surtout, qui s'usent comme tout métal appelé à couper du bois, doivent être remplacées fréquemment; ces perçes n'existent pas dans le commerce et il me faut les faire fabriquer spécialement.

De nombreux sonneurs ont eu l'idée d'entreprendre la fabrication d'instruments bretons. Ce n'est pas moi qui les décourageai *a priori*; ceux qui ont essayé ont rapidement abandonné, car ne pouvant copier mes instruments, dont les modèles sont déposés, sans risque de poursuites, ils ont perdu des mois et de l'argent à faire des "copies".

Le mardi 13 juin j'ai reçu 325 kgs d'ébène, et le samedi 17 juin une tonne 845 kgs de kokobolo. J'ai donc été près de six mois sans bois; il me fallait vivre et faire vivre ma famille. Lorsque le bois est arrivé, les clés commandées depuis des mois n'arrivaient pas. Puis ce fut le tour des peaux. D'autre part, mes clients sonneurs négligeaient de me régler des petites notes; pour Fr 200.000 environ. Je n'ai pu répondre durant cette période de "restrictions" à plus de deux cents lettres de réclamations.

Ne croyez pas non plus que le bois, rendu dans mon atelier, se transforme du jour au lendemain en binious ou en bombardes. Il faut d'abord procéder au débit des grumes; et les scieries de Bretagne sont rarement outillées pour débiter ces bois particulièrement durs. Je suis donc à leur merci; c'est plutôt une gentillesse qu'une affaire, que fait un scieur lorsqu'il accepte de débiter les bûches d'ébène ou de bois colonial. Car les lames de scies se cassent souvent - jusqu'à trois fois pour un seul plateau. Evidemment les frais de brasure ou de remplacement des lames sont à ma charge, sans oublier de larges pourboires d'encouragement à persévérer et à bien faire. Je dois d'ailleurs assister au débitage pour déterminer des différentes dimensions des plateaux d'après

(14)

l'état et le diamètre des grumes.

Lorsque le bois est débité, je puis dire : "mon cher bois" le meilleur débit ne peut éviter une première perte de 15 à 20 %, au minimum, plus de longues heures d'inactivité pour moi à assister au travail. Un outillage spécial m'est nécessaire, direz-vous ? je ne puis envisager l'immobilisation pendant 350 jours par an d'un outillage qui dépasse aujourd'hui les 350.000 fr. N'étant pas sûr qu'il me faudrait envisager l'embauche pendant une ou deux semaines chaque année d'un spécialiste. Je ne puis affronter les charges dites sociales pour être patron 15 jours par an. Les prix de mes instruments sont calculés le plus justement possible ; pour envisager l'entrepris sur une échelle plus large, il me faudrait augmenter ceux-ci au moins de 20 à 50 %, ce qui limiterait automatiquement la clientèle à quelques rares sonneurs aisés, et certainement m'acculerait à la faillite.

Je tiens avant tout à la qualité de ma production ; j'en ai le souci constant, du débit jusqu'à la confection des emballages et jusqu'aux expéditions. Quel temps devrais-je perdre chaque jour durant des années, à former un apprenti luthier ? Pourquoi pas un tourneur de métier, ne direz-vous ? le tourneur n'est pas un luthier ; il existe la même différence entre ces deux métiers, chacun très honorable certes, qu'entre un ouvrier faïencier et un céramiste d'art.

Je me résume en disant simplement ceci : la lutherie bretonne peut assurer du travail à une personne, mais certainement pas à deux. Lorsque les importations de bois seront plus régulières, lorsque le tannage spécial sera normalisé, lorsque la fabrication des clés et des garnitures sera d'un prix de revient moins élevé, c'est à dire ne permettant de passer de grosses commandes, ma production retrouvera sa régularité.

En 1955, le bois se trouvait aisément. Je vendais mon biniou bras en ébène sélectionné 1200 fr, le bois était déjà cher pour l'époque, une fois débité il ne revenait à 6 fr 50 le Kg, il me suffisait de faire deux binioux par mois pour vivre honnêtement. Mais les commandes étaient rares : deux ou trois par an ! Etant étudiant c'était un argent de poche appréciable.

Le prix bas actuel du biniou correspondant est de 18.800 fr, il a donc augmenté depuis peu de 15 fois, alors que le coût de la vie et les matières premières que j'emploie ont haussé dans des proportions qui ne sont pas comparables : le bois de 40 fois par exemple, je devrais donc vous offrir normalement des binioux bras aux environs de 30 à 35.000 fr, mais ma production actuelle en temps normal est assez forte pour que ce déséquilibre ne me gêne pas trop. Si vous voulez une comparaison plus terre à terre : en 1955 pour 1200 fr on pouvait obtenir deux très bonnes bicyclettes ; aujourd'hui pour 18.800 fr à peine est-il possible de s'en procurer une !

J'ai établi mes prix de revient sur des séries d'instruments et non sur un seul. Cela m'impose un travail très assidu pendant des semaines entières (dimanches compris). Je sais aussi qu'il est dit faiblement : "Doré ne fait rien, il est encore à se promener". En additionnant les 52 dimanches de l'année et tous les jours fériés, il y a plus de 60 jours de repos par an. Quand à moi je pourrais prouver facilement que je les prends rarement dans un an de 60 jours. Après une très forte série de disques parfois de 3 ou 4 jours, pendant lesquels j'assiste à des congrès, ou bien encore je vais à

(15)

dormir ou à Paris acheter un petit outillage que l'on ne trouve pas partout.

Imaginez un morceau de bois qui tourne, qui tourne, tourne sans cesse, durant des journées et des journées de 10, 12 heures, accompagné du bruit incessant du moteur.

J'ai passé tout l'été 1950 à travailler, à part deux semaines de déplacement en Bourgogne et en Suisse. Je n'ai pu assister aux Congrès, Camps et grandes fêtes de la saison.

Je suis parvenu grâce à un travail acharné à satisfaire près de la moitié des commandes en retard en 1950. Je ne trouve actuellement en face d'un stock important d'ébène et de kokobolo. L'ébène est un bois très dense, il me faut ébaucher et percer des différentes pièces plusieurs mois à l'avance, surtout par un hiver humide, pour assurer une fabrication dans des Cotes rigoureuses.

Insistez auprès de mes nombreux et fidèles clients, qui sont aussi mes amis, pour qu'ils comprennent que ce retard de plusieurs mois ne peut être résorbé d'un coup de baguette magique : les nouvelles commandes se sont ajoutées aux anciennes, et je vois devant moi plus de 8 mois de travail continu... Je ne m'en plains pas bien au contraire.

Je pourrais évidemment travailler les bois qui attendent un séchage total en profondeur, mais que diriez-vous si quelques mois après la réception de votre instrument, celui-ci commençait à se contracter ? s'ovaliser ?

J'améliore constamment mon outillage spécial. Je viens encore de mettre au point un détail mécanique qui me fait gagner cinq minutes. Cinq minutes c'est peu direz-vous ? mais cinq minutes sur chaque pièce, c'est plus d'une heure sur un biniou ! Cette amélioration m'a coûté plus de 30.000 fr, qui en bénéficie le premier : le client qui attend impatientement, trop impatientement son instrument. Car l'amortissement de cette petite invention sera bien long pour moi ! D'autre part cette amélioration permet une plus grande précision dans la finition des pièces.

Il y aura bientôt 4 ans que j'ai fait confectionner un matériel spécial pour mes garnitures en matières plastiques. Ce matériel en acier spécial permet le moulage à 180° C, et à une pression de plusieurs tonnes, de ces ornements blancs dont vous connaissez l'heureux effet sur l'ébène ou le kokobolo. Ce matériel m'a coûté très cher, mais il permet un gain de 20 heures pour un biniou.

Ainsi, j'améliore constamment mon outillage, pour une plus grande diffusion de nos instruments. Si je ne trouve actuellement dans l'absolue impossibilité de satisfaire dans un bref délai, mes nombreuses commandes, la faute en incombe aux conditions actuelles d'approvisionnement en matières premières. Chaque semaine j'assure l'expédition de ma production. Ne croyez pas, vous qui n'avez encore rien reçu, à de la mauvaise volonté de ma part, ou à de favoritisme. Je livre dans l'ordre de réception des commandes, et selon l'accord passé avec la B.A.S. les Bretonnais par priorité sur les individuels, les individuels dans l'ordre d'inscription, et les B.A.S. par priorité sur les non-B.A.S.

Enfin ce dernier point que je tiens à préciser pour détruire cet argument "Doré favorise certains". Lorsque je mets en chantier une série d'ébène, biniou ou bombarde, je n'utilise pas les mêmes pièces d'outillage que pour le kokobolo. Il arrive donc et cela est tout à

(16)
fait normal à mon sens, qu'un sonneur reçoive son instrument avant son ami, qui lui a passé commande bien plus avant, d'un instrument en koko-bolo. La réciprocité est vraie pour ce dernier bois. Il en est de même pour les bombardes comme pour les binious.

Il est inutile de m'écrire pour réclamer les instruments demandés. Ceux-ci seront livrés au fur et à mesure de ma production, et sans "favoritisme" aucun, simplement dans l'ordre d'inscription sur mon carnet de commande.

Je pense qu'avant peu si les accessoires demandés : garnitures, clés, arrivent dans les délais prévus, ce qui n'imposerait aucune interruption dans mon travail, le retard de 1950 sera rattrapé. Je le souhaite non seulement pour moi et ma famille, mais pour tous les sonneurs de Bretagne et pour la B.A.S.

DORIG LE VOYER

ECHOS & NOUVELLES

(N.D.L.R. Devant l'abondance des textes proposés et l'exiguité de la place dont nous disposons d'élaguer et de condenser au maximum les communiqués divers qui nous sont parvenus. Nous nous en excusons auprès de leurs auteurs.)

X nous avons été contraints

UN APPEL DE L'ŒUVRE DES PRIX AUX COURS DE BRETON.-

On sait qu'un certain nombre de cours de breton fonctionnent dans des établissements publics. Une inscription est ouverte en vue de pouvoir offrir aux élèves de ces cours des prix en fin d'année. Un appel pressant est donc lancé à tous les amis de la langue bretonne et en particulier aux nombreux groupes folkloriques dont l'un des buts essentiels est la défense de notre vieille langue. Nous nous plaisons à citer pour les dons déjà remis : le C.C. Lorient (1.000 Fr) ; l'Amicale des C.C. Loire Vilaine (Saillé, ST.-NAZAIRE, Guérande, La Baule, Nantes 1.000 Fr Chacun) C.C. Rennes (1.000 Fr) - Knn - BAS Kemperlé (500 Fr) - Bretons de St. Denis (300 Fr) enfin le groupe de Falz lui-même (10.000 Fr)- Adresser tous dons (en espèces ou en nature : livres neufs par exemple) à : Groupe AR FAIZ - B P I 9 BREST C.G.P. 430 20 RENNES

" AR FAIZ "

(17)

L'ASSOCIATION DU CONGRÈS CELTIQUE

Fondée il y a plus de 30 ans au Pays de Galles afin d'étudier les questions culturelles celtiques et de resserrer les liens entre les divers pays celtiques, elle est représentée dans chacun d'eux par un comité national. La principale manifestation de l'Association est le Congrès annuel qui se tient à tour de rôle dans un pays différent, il dure une semaine et comporte une partie spectaculaire et un important programme de conférences et de séances d'études.

La Section Bretagne n'a pu être régulièrement organisée depuis la guerre : le comité provisoire formé au congrès de Bangor en 1949 n'a en effet jamais pu fonctionner comme il eût été souhaitable.

L'un des fondateurs de l'Association M. G. MOCAER devait donc réunir le 28 janvier à Quimper un certain nombre de militants Bretons et former avec eux, après examen de la situation une société régulièrement constituée portant le titre de "Association Bretonne des relations culturelles inter-celtiques". Il fut aussitôt décidé de tenir un congrès celtique à Quimper à l'occasion des fêtes de cornouaille. M. G. MOCAER a été élu Président et M. Yves Le Goff, notaire, Vice-Président.

Afin de permettre à la Bretagne de continuer et de consolider sa participation au mouvement inter-celtique il est demandé instamment à toutes les sociétés de verser leur cotisation le plus tôt possible, soit 250 Fr à M. Jean Iedan, 22 bis. rue de l'Hospice, QUIMPER, C.G.P. 319-01, Rennes. Les sociétés paient une cotisation jusqu'à un effectif de 100 membres ; et deux au-dessus, elles sont suivies le cas représentées par un ou deux délégués officiels.

P. MOCAER

KENALOUH COMMUNIQUE

Les cercles celtiques et Bagelezh qui désirent recevoir la visite du Secrétaire Général, sont priés d'entrer en communication au plus tôt avec lui. Les GRANDES FÊTES DE CORNOUAILLE de Quimper (22 juillet) impliquent aux groupements invités 5 chants harmonisés. Ces chants sont : DIOU MAOCH YACUANK DIWAR AR MARE (2 voix), BREC' HEDIG (4 voix mixtes), HENNELES CHERJET UN DOUS (3 voix), WAR V'RODIG AN DOUR (4 voix), KEMER KEMER (Canon). Ces chants se trouvent dans le recueil YACUANKIZ A GAN. POLLE, qui est responsable de cette chorale, visitera les Groupes en juin et juillet afin de donner à chacun la manière identique d'interpréter ces chants. DANIES D'ensemble : GAVOTTE DE CHATEAULIN, GAVOTTE DE L'AVEN, PAIS A DEUX ET A QUATRE DE L'AVEN, AN DRO DE L'ENDEAVANT (à deux), ABADAC (figure de l'Aven et de Quimper).

(18)

Le Secrétariat de Kendalco'h, de B.A.S., la Rédaction d'Ar Soner reposant sur une seule tête celle de notre ami POLIG ! celui-ci insiste pour que ses nombreux correspondants joignent un timbre pour la réponse à leur lettre. Près de 300 lettres ont été postées par lui en moins d'un mois ! dont plus de la moitié destinées aux Cercles Celtiques ; à peine 30 correspondants avaient joint un timbre pour la réponse. La trésorerie de Kendalco'h étant encore inexistante, le Secrétariat ne peut se permettre de combler ses dépenses avec l'argent d'AR SONER et de B.A.S.

SOUSCRIPTION KENDALCO'H . (Voir Ar Zoner N°21)

Messieurs : Cariou, Quimper 5000, Guichard, Quimper 3.000, A. an Guri, Quimper 2.800, Jean Corre 1.000, Le Bihan 1.000, Cercle de Plougastel 5.000, Cercle de Rennes 3.000, Gouiffé 1.000, M. Le Barre 1000. C.C.P. Trésorier Adjoint le Kendalco'h, L.ROPARS - 635-67 RENNES.

! ECHANGES INTERCELTQUES !

Chaque année depuis 1947 le camp d'été B.A.S. reçoit de nombreux représentants d'Eire, d'Ecosse, des Galles et Cornouailles. Cette année encore il invite des jeunes gens et jeunes filles des pays frères d'outremanche à participer à ses activités.

Le Pays de Galles en échange, invite 15 Bretons et Bretonnes jeunes gens et jeunes filles âgés de 15 à 25 ans, à séjourner deux semaines dans un Camp de l'Urdd Gobaith, CYMRU.

6ee Camp Gallois se tiendra à GLANLILYN. Les périodes fixées sont au choix du 7 au 21 juillet, du 14 au 28 juillet, ou du 18 août au 1er septembre.

Le coût du séjour pour la quinzaine est de 5 livres sterling. Le voyage étant à charge des bretons.

Les membres de B.A.S. ou des Cercles Celtiques intéressés par ce voyage sont invités à entrer au plus vite en rapport avec Polig Monjarret, Pl. la Tour D' Auvergne . Concarneau. (Fin.)

! CAMP B.A.S. INTERCELTQUES DE TREBOUL !

Le Camp B.A.S. 1951 se tiendra à TREBOUL-DONARNEZ, du 23 juillet au 4 août. Les grandes Fêtes de Cornouaille se terminant le dimanche 22 juillet, les campeurs auront la possibilité d'y assister et de commencer le camp immédiatement après.

De plus amples renseignements seront donnés dans le prochain numéro d'AR SONER. Dès maintenant nous pouvons préciser le prix du séjour : 500 fr par jour (Membres de B.A.S. 450 fr) Tout compris ; logement, nourriture, excursions, assurances, etc...

UNE LACUNE dans l'ANNUAIRE DE BRETAGNE 1951

Nul ne contredira cette vérité que l'ANNUAIRE 1951 est un ouvrage unique et d'une utilité indéniable. Certains organismes n'ont pas cru devoir répondre à l'appel de notre ami YVON LAIGLE. C'est sans doute pour cette raison que nous ne trouvons pas aux pages 99 et 100, à côté des organismes touristiques suivants : COMITE REGIONAL DE TOURISME "BRETAGNE", FEDERATION DES S.I., OFFICE TOURISTIQUE DE LA COTE D'EMERAUDE, S.I. LOIRE-ATLANTIQUE, OFFICE BRITON DE TOURISME, les noms des offices départementaux de TOURISME.

C'est une lacune, d'autant plus regrettable, quand il s'agit CO.D.T. du Finistère car cet organisme Finistérien réalise un travail énorme. Le dépliant FINISTERE qu'il vient de tirer à 100.000 exemplaires est certainement l'un des plus réussis de France. La brochure FINISTERE est aussi sans doute la plus belle du genre éditée en France depuis bien longtemps. On peut y admirer en 50 photographies, les sites les plus charmants du "Far-west" breton. Ces photographies sont l'œuvre de notre ami Jos Le Doaré. (On peut obtenir cette brochure à la Rédaction d'Ar Soner prix : 300 Fr. plus port)

Ces publications ne sont pas les seules réalisations de l'Office départemental du Tourisme. Ses différentes commissions travaillent utilement et sans ménager ni leur temps ni leur peine. La preuve en est que le Finistère est devenu l'un des premiers, sinon le premier département de France pour le Tourisme. La commission d'Etudes et d'Actions Folkloriques (C.E.A.F.) est presque entièrement au Comité de Kendalco'h et collabore à Ar Soner. Les travaux de cette commission, s'ils n'ont pas encore eu d'effet visible, sont tous de même pour une bonne part à l'origine de ce Mouvement que nous attendions tous : KENDALCO'H.

C'est donc une lacune regrettable qui ne saurait incomber aux dirigeants de l'ANNUAIRE, mais uniquement à ceux qui n'ont pas cru devoir attacher d'importance au travail qu'ils réalisaient ni avoir la correction de répondre à leurs demandes de renseignements.

POLIG MONJARRET

JEUNES BRETONS
des CERCLES et
KERVENNOU

En préparant vos vacances, songez à nous demander quelques Annuaires en dépôt pour les vendre au cours des fêtes, déplacements, pardons, etc... et chez vous, à vos

.../...

(20)

Parents et Amis. Ristournes intéressantes
Ecrire à Yvon LAIGLE. Rue St-Michel. St-PAIR-s-MER
(manche).

I
I RESTRICTIONS I
I

Nous imaginons sans peine la déconvenue de certains en voyant notre revue cesser d'être imprimée et utiliser ce "moyen pauvre" qu'est la Ronéo. Mais nous n'avons pas l'embarras du choix. Les hausses générales qui comme une marée tempétueuse ne cessent de battre la faible digue que nous lui opposions aurait tout emporté si nous ne nous retirions sagement. Entre cette mayrae et nous il n'existe pas le fameux "MUR D'ARGENT". Toutefois, il est nécessaire de dénoncer ici la négligence de près de 300 sonneurs de la B.A.S., de nos meilleurs amis (sic), qui malgré nos rappels incessants, dans AR SONER, ne veulent pas comprendre qu'une société indépendante ne vit que des cotisations de ses membres. Si les quelques 180.000 Fr que cette coupable négligence représentait étaient dans les caisses de B.A.S., nul doute qu'AR SONER n'eût pas troqué de si tôt la linotype contre la dactyle, malgré les hausses de l'édition. De même si tous les cercles celtiques avaient suivi l'exemple de certains et, ayant compris qu'AR SONER était leur, revue, s'étaient abonnés, nul doute que le plus brillant avenir lui eût été assuré. Ne voulant peiner personne nous ne citerons aucun cercle. L'essentiel c'est que, bon gré mal gré, aidé ou non, notre revue poursuive et maintienne son action pour une amicale liaison entre tous les vrais amis de notre BRETAGNE et de son FOLKLORE VIVANT.

L'équipe d'AR SONER mise en face de ses possibilités... réduites, à donc tenu à ne pas dépasser celles-ci afin de pouvoir DURER.

Y.L.

I
I HOR FAMILH VRAS I
I

Changements d'adresses - Polig Monjarret : Pl-La Tour d'Avvergne à Concarneau.
- Yvon Laigle 22 rue Duhamel à Rennes.

(21)

Marcel Boedec, Papezaria de Faisan doré, 9 bis Rue Saint Michel Paris XIV.

Naissances - Evelyn Poupinot, 28-3-51, Colombes - Mickael la Gloerec, 19-3-51, Vannes.

A L AMICALE DES CERCELES CELTIQUES DE COUNOUAILLE

Réunion du 22 avril -

- Les groupes du Léon et Trégor ont demandé à être rattachés à l'amicale. Principes admis, l'amicale prendrait le nom d'amicale K.L.T. (Kerne, Léon, Trégor).
- Afin de faire respecter le plan "KENDALO'H" des techniciens seront désignés pour les différentes matières imposées aux groupes. Ces techniciens ne seront évidemment pas élus mais désignés, seules les compétences devant être choisies et non les amitiés.
- Certains cercles craignant que Kendalo'h n'empie sur le terrain de l'amicale, Polig donne tout apaisement à ces inquiétudes, quoique Kendalo'h n'ait jusqu'à présent pas dépassé le stade de l'organisation il est évident que ces cercles pour coordonner cette société n'imposent qu'un programme minimum et non limitatif. Les techniciens responsables de Kendalo'h travaillant en liaison directe avec les techniciens des amicales, ainsi, sans charger les bureaux des amicales ou de Kendalo'h d'un travail exagéré s'accomplira le miracle : l'acquisition par tous les groupes de connaissances nouvelles sur la Bretagne et dans tous les domaines.
- Le C.C. de Concarneau souleva le problème d'un C.G. qui ne suivrait le programme Kendalo'h et demandait qu'il lui serait la sanction ?
- Polig répond que dans toutes les sociétés à système fédératif (scoutisme, jactisme, etc...) il existe des sections locales menant une vie intense, et d'autres qui par contre ne font qu'un minimum ou encore strictement rien. Ces groupes tombent d'eux-mêmes et disparaissent. Si des groupes locaux ne respectaient pas le programme Kendalo'h il se trouverait qu'un déséquilibre flagrant et s'accusant de plus en plus chaque année, placerait ces groupes dans une situation intenable. Les Comités de Fêtes trouveront leur intérêt à inviter des groupes complets. La question des examens de fin d'année, qui doit procurer une émulation et un but à atteindre, classera les groupes par la valeur de leurs membres, par les connaissances acquises dans l'année. (voir page 23)

(22) (suite de la page 4)

GASTRONOMIE Bretonne ou du moins un simple recueil de recettes culinaires, lesquelles pourraient être renseignées en nos "cours ménagers" mais ce ne sont là que bien rares exceptions confirmant une déplorable règle générale.

Si l'on jette un coup d'oeil sur les cinémas, que de "Rex", "Vex", "Apollo", et sur les patronages et sociétés sportives - suis à part : "Paotred Ti-Mann Doué" (Kerfeunteun) "Paotred Dispoint" (Ergué-Gabéric) "Glazick" (Koray) "Gournérienn" (Scadur) - que d'étoiles Sportives" de ci et de là ... dont le propre est souvent d'être bien vacillantes et de ne guère briller.

Comme le disait si justement Mr. Visant Seité dans son article sur la langue bretonne : "les touristes achèteront plus volontiers un objet portant une étiquette bretonne, chercheront peut-être les maisons à enseignes bretonnes, et nous devrions, là encore, sur ce terrain organiser une large campagne pour que nos compatriotes emploient plus largement la langue bretonne dans leur propagande commerciale et touristique."

On pourrait fort bien organiser suivant le modèle, concours de vitamines, des concours d'enseignes régionales, sur les plans corporatif local ou départemental, les celtes étant si réputés pour leur imagination fertile, on devrait s'attendre à de géniales trouvailles où tout y gagnerait la poésie, la langue bretonne si riche et le tourisme, "cette poule aux oeufs d'or" que ses principaux bénéficiaires "gorgent" lentement mais sûrement, chaque année un peu plus.

Car si les touristes s'intéressent à une région, c'est dans la mesure où elle offre une originalité propre, et cela n'est pas seulement l'oeuvre des Cercles Celtiques des Kevrennoù, et autres mouvements spécialisés, mais de nous tous qui que nous soyons, pensons-y et agissons en conséquence.

Per Salaün.

Per Salaün.

(suite de la page II)

que l'Urdd Gobaith Cymru organise un tel camp. On ignore encore s'il y en aura ici l'année prochaine un semblable, mais on ne doute pas que ces réunions interceltiques se généraliseront de plus en plus à mesure que l'idée se répandra. Il faut comprendre que le monde celtique dans sa situation morcelée et dans les conditions d'aujourd'hui; a grand besoin de mettre en commun ses expériences et de savoir que chaque partie ne lutte pas en isolation pour les valeurs celtiques.

Donald Moore.

(23)

Polig termine en disant que le groupe veut ce que veut son chef. Si celui-ci veut faire quelque chose pour son groupe, le groupe suivra, mais pas trop de Présidents de cercles ne pensent qu'au kilométrage à réaliser chaque année ! C'est pourquoi Kendalc'h se propose d'aider à l'amélioration de ces groupes par le truchement de techniciens compétents, que les Cercles ne peuvent pas toujours trouver sur place.

Pour les Fêtes de Cornouaille 1951, POLIG envisage la mise au point d'une chorale de 200 exécutants. Les C.C. de Quimper, Concarneau, Rospenden, donnent leur accord. Polig se déplacera pour la mise au point des répétitions.

Mr BEGOT, Président du Comité des Grandes Fêtes de Cornouailles, précise que, afin d'assurer l'autorité de l'Amical qui a trop souvent péché par modestie, le dit Comité chargera celle-ci d'inviter les groupes de son amicale la B.A.S. invitera les Kevrennoù et bagadoù, et Kendalc'h, les groupes hors Cornouaille.

La question de l'intervention de Kendalc'h dans le choix des groupes chargés de représenter la Bretagne à l'étranger est traitée. Il va sans dire que pour l'instant aucun membre du bureau n'a reçu une mission précise à ce sujet et que seules les circonstances ont pu amener en toutes bonnes foi certains à organiser des fêtes ou à désigner certains groupes. Mais du jour où le plan de travail sera adopté, il est évident que Kendalc'h se doit d'intervenir dans le choix d'un organisateur breton. La réputation de nos groupes et surtout celle de la Bretagne est en jeu.

Le bureau de l'Amicale décide d'attendre la prochaine réunion du comité directeur de Kendalc'h et que celui-ci ait défini le plan de travail pour fixer une nouvelle réunion.

En l'absence de Mr. Poulmarc'h Président, retenu à Paris par sa santé, Mr. Kernaléguen vice-président assurera les fonctions de Président.

EXAMENS . - Ont passé leur "Hanter-Drec'h" : Rémy BURGUIN et Emile GERMAIN le 25 mars 1951 devant Yann COURTOIS Seizenn.

SAVIEZ-VOUS QUE ? - Jean IV le Conquérant, Duc de Bretagne, qui fit bâtir à Vannes le somptueux château, présentement disparu, de l'Hermine, institua en 1381 un ordre breton de chevalerie, l'"Ordre de l'Hermine", répondant à cette devise : "A ma Vie" et fit de l'Hermine, gentil animal stylisé, l'unique motif de son blason, qui par la suite devint l'emblème de toute la Bretagne.

Per SALAÜN.

FÊTES FOLKLORIQUES.

D'un peu partout on nous demande des "tuyaux" sur les fêtes, pardons, et manifestations folkloriques de l'année en Bretagne. Nous ne saurions mieux faire que de renvoyer nos correspondants aux pages 294 à 301 de l'Annuaire de Bretagne où ils trouveront le calendrier le plus complet et le plus détaillé paru jusqu'à ce jour. (Il importe toutefois d'y ajouter, le 17 juin les fêtes de Rospenden auxquelles participent l'excellent groupe basque "Olderra" la Kevrenn O'hlaizk et le C.C. de Quimper.)

Saluons la naissance de quelques-unes de ces fêtes nouvellement venues. d'abord la fête DES COLLINES BLEUES de Chateaulin (29 juillet). Le "Pays du schiste", des collines d'ardoises jalonnant la tranquille rivière qu'est l'Aulne, organise une fête bretonne. Cette initiative est due à nos amis M. M. Mao, maire de Chateaulin, Pierre Moulin, président du Cercle "Alc'houederien" Kastellin et Jos Le Doare, folkloriste éminent, membre du comité directeur de Kendalc'h et de la C.E.A.F.

Les fêtes de CHOZON-MORGAT, sont fixées malheureusement le même jour que les grandes fêtes du Pays Bigouden.

Le Festival Folklorique de l'Aven à PORT-MANEC'h est fixé le 15 août, y groupes y sont invités: C.C. de Quimper Chateaulin, St-Guénolé-Pennmarc'h, Concarnesau, Hostrenen Nevez, le groupe "Kanerien er mor" de Concarnesau et les Kevrennoù de Quimper et Quimperlé compléteront le programme.

LE CONCOURS DE TOULKEN

Nette progression dans le jeu d'ensemble des Bagadoù. Résultats techniques: 1ère catégorie: I.-Kann, O'hlaizk et Bagad-Kemperle ex-aequo.

2ème catégorie: I.- Bagad-Moazhon (ce bagad de création récente a concouru en 2ème catégorie, mais le jury a estimé devoir le faire passer en 2ème aussitôt félicitations!)

3ème catégorie:

- 1.- Bagad Gwened
- 2.- Bagad Paotred ar Flammu (Brest)
- 2.- Bagad Skæer

Une nouveauté

"DIGOR AN ABADENN!"

Recueil de Chansons à Danser

par Yves LE CANN,
Préfaces de Jef LE PENVEN et Pierre HELIAS.

Oui! ce Recueil est véritablement une NOUVEAUTÉ. Désormais quelques Couplets faciles à retenir fixeront pour de bon... dans la mémoire, les Aïrs, et... dans les jambes, les Pas de nos principales Danses populaires bretonnes.

Ainsi que le dit si bien Jef LE PENVEN dans sa Préface, "Air, chant et danse ne font qu'un"...

Dans les Villages, dans les Ecoles, dans les Cercles qui n'ont pas encore leur biniou, - comme d'ailleurs entre deux aïrs de biniou, là où l'on a la chance de disposer du concours d'un sonneur, - il sera maintenant possible de danser suivant la vieille tradition: EN CHANTANT...

"DIGOR AN ABADENN!" est l'oeuvre à la fois d'un des Folkloristes bretons les plus avertis et d'un poète plein de verve, mais aussi de délicatesse, et connaissant à fond toutes les ressources du breton populaire. "Plus d'un qui porte le nom de barde, - dit dans sa Préface Pierre HELIAS, - ferait bien de venir ici apprendre comment on compose une Chanson"...

Géographiquement, les Chansons à Danser de DIGOR AN ABADENN se répartissent ainsi: 12 aïrs d'Harvec (pays de l'Auteur), 7 de "la Montagne" et de la Région de Chateaulin, 4 des Pays de Tréguier et de Vannes, 3 de Basse-Cornouaille.

Ces 26 Chansons représentent:

- 10 Gavottes et 7 Bais des différentes régions,
- 7 Danses diverses (piller-lann, ridées, passe-pied, etc...)
- 1 air de marche et 1 jeu chanté.

Sur 26 Chansons, 25 sont inédites soit par leurs Aïrs, soit par leurs textes, la plupart par leurs Aïrs et leurs textes à la fois.

Il est bon de noter que 4 des Chansons écrites par Y. LE CANN peuvent être dites en Monologues.

EN SUPPLEMENT, les Editeurs ont ajouté plusieurs Chansons populaires et deux Chansons inédites de Pierre HELIAS.

"DIGOR AN ABADENN!", un élégant livret sous couverture illustrée par R.-Y. CRESTON

En Vente: DIFFUSION BALE, B.P. 108, RENNES (C.C.P. 1.171.35 Rennes.)

l'exemplaire ordinaire: 150fr l'exemplaire luxe: 250fr

NEVEZ DLUT ER-MEZ

DIGOR AN ABADENN!

~ KANAOUENNOU - DAÑSAL ~

Toniou koz pe nevezet.

Soniou dastumet pe savet

gant

CHEUN AR C'HANN

Eur Ger a-raok gant JEF AR PENVEN,

Kentskrid gant PER-JAKEZ HELIAS.

... "Eur skouer dispar eo al leorig-mañ... Ret e vije kaout e kalz parrezioù tud evel Cheun Ar C'HANN, oc'h enacout ken brao ene e gorn-bro, ha ken barrek hag heñ war Zonerezh ha Barzoniezh er Bobl.

... "Eun oberenn eus ar bourrusa eo houmañ, e gwirionez. Anat eo e ray dezi yaouankizou Breiz-Izel ar gwella digemer, - hag hep dele kanaouennou Cheun AR C'HANN a lakey ar c'halonou da dridal... hag en treid da fringal war gement leur-dañsal."

(Jef AR PENVEN)

... "Meur a hini a zoug en ano e varz hag e rafe mat dont da geski emañ penaos e vez savet eur zon. Cheun, avet, en deus kanet pell a-walc'h a-bouez-penn en eur fringal war al leuriou nevez. Pell a-walc'h en deus gwasket dinden e ilin e zad'h biniou. Cheun, avet, emañ e galon tostig-tre ouz tud e vro, sanket e wrizioù don en hon douar. Ha kement-se, salv ho kras, ne vez na prenet, nag ouzpenn da werza."

(Per-Jakez HELIAS)

.....
"DIGOR AN ABADENN!"

Eul leor dindan eur golo kaer treset gant R.-Y. CRESTON

Skeudennou gant an hevelep Arzour en dieberz.

Embannet gant "TUD HA BRO", Roazon

e gwerz: e ti "BALB", B.P. 108, ROAZON, K-P. I. 171-35

150 lur ar bez (mizou-kes ouzpenn): war baper kaer: 250 lur

DERNIERE HEURE.

" REUNION DE KENDALC'H " " du 20 mai 1951. "

Ouverte à 10h30, par Mr. MOAER, président de Kendalc'h, cette séance de travail avait à son ordre du jour des questions extrêmement importantes. - Etaient représentés les cercles de Quimper, Châteaulin, Pont-l'Abbé, Poullaouen, Lorient, La Baule, Nantes, Rennes, ect.. On notait la présence de M. R. Bégot, des Fêtes de Cornouaille, Pierre Hélias, le frère V. Seité, Bernard de Parades, Ropars, Keraval, ect...

La question la plus importante à l'ordre du jour était le FINANCEMENT DE KENDALC'H. Après une discussion assez longue, la décision suivante fut prise: chaque cercle et kevrenn paiera une cotisation de 5.000 F par an à Kendalc'h. En contrepartie Kendalc'h étant de plus en plus chargé par les différents comités de fêtes de leur fournir des groupes folkloriques, s'engage à désigner les cercles à tour de rôle, dans la mesure du possible, afin que chaque cercle ait au moins un déplacement par an. Polig MONJARRET propose que les cachets payés soient de 8.000F pour les cercles et 16.000F pour les bagadob, cachets qui seraient diminués de moitié si les Comités de fêtes prennent plus de 3 groupes pour leur fête; l'assemblée ne pouvant se mettre d'accord sur ces chiffres, la question sera posée aux cercles.

UN MANUEL A L'USAGE DES FUTURS ADHERENTS AUX CERCLES CELTIQUES va être établi. Tout membre de la B.A.A.S. et des C.C. devra en connaître les matières avant d'être accepté définitivement. Ce manuel comprendra les notions élémentaires d'histoire, de géographie, d'art breton, de musique, de langue bretonne ect... Différentes commissions notamment, musique, langues, arts et lettres, informations, finances, ect... ont été créées. Les congressistes ont emporté une excellente impression de travail constructif de cette assemblée.

Nous y reviendrons.

RADIO BRETAGNE : Nous croyons utile de signaler l'enquête posée par notre confrère "DIALOGUES-OUEST" et nous invitons nos lecteurs à écrire à ce journal (2, rue de l'Hermine RENNES.) en répondant aux 3 questions suivantes : 1° Qu'est-ce à votre avis qu'une émission "radiophonique régionale", et quelles catégories distingueriez-vous ? 2° Radio Bretagne accorde-t-il actuellement assez de place à de telles émissions ? 3° Si cela dépendait de vous quelle proportion accorderiez-vous à chacune des catégories que vous avez distinguées plus haut.

oooooooooooooooooooo

